

DÉPARTEMENT DU GARD
DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL
COMMUNE DE JUNAS

SÉANCE DU 11 SEPTEMBRE 2023

Nombre de membres :
– En exercice : 15
– Présents : 11
– Votants : 11 + 2 procurations

Envoyé en préfecture le 19/09/2023
Reçu en préfecture le 19/09/2023
Publié le 20/09/2023
ID : 030-213001365-20230911-CM2023_09_11_04-DE

Date de la convocation : 5 septembre 2023

Objet de la Délibération
N°CM2023-09-11-04 – RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DE LA SALLE POLYVALENTE

L'an deux mille vingt-trois et le onze septembre à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni dans le lieu habituel de ces séances au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Mme Marie-José PELLET, Maire.

Présents : M. Guy ANDRÉ, Mme Morgane CAM, M. Francis FOLLANA, Mme Valérie FROMENT, Mme Véronique LESAGE, M. Éric NÈGRE, Mme Marie-José PELLET, M. Yannick REDON, M. Élian TERME, M. Jean-Luc VAUCLARE, Mme Marie-Josée VEYRET.

Absents : Mme Claire CHAZEL, Mme Marie ROUX

Excusés ayant donné procuration : M. Christian BOURREL à Mme Marie-Josée VEYRET, M. Guillaume ROUSSEL à Mme Marie-José PELLET,

Secrétaire de séance : Mme Marie-Josée VEYRET

Madame le Maire expose,

Les travaux de structure effectués à la salle polyvalente suite à la sécheresse de 2017 vont toucher à leur fin en 2024.

La structure étant maintenant fiable et pérenne il serait souhaitable d'étudier de plus près la situation énergétique du bâtiment.

En effet, dans le cadre de l'inflation des matières premières et les enjeux environnementaux bien présents, ce bâtiment public ne pourra plus être utilisé en l'état sans occasionner une dépense financière excessive pour la commune et nuire à son engagement pour une réelle transition écologique.

Afin de cibler au mieux les postes de rénovation les plus pertinents, un audit énergétique est nécessaire et servira de justificatif pour les demandes de subventions à venir.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- Décide d'engager une étude de rénovation énergétique de la salle polyvalente située 170 chemin de Vallargues,
- Autorise Mme le Maire à effectuer les démarches pour réaliser un audit énergétique et à signer les documents y afférents

Vote : **Oui à l'Unanimité**

Fait à Junas
le 11 septembre 2023

**Le secrétaire de séance,
Marie-Josée VEYRET**



**Le Maire,
Marie-José PELLET**



Signé par : Marie-José PELLET
Date : 19/09/2023
Qualité : Maire

Le Maire informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois, à compter de la présente publication.

Envoyé en préfecture le 19/09/2023
Reçu en préfecture le 19/09/2023
Publié le 20/09/2023
ID : 030-213001365-20230911-CM2023_09_11_04-DE